

Créteil, le 5 mai 2020

**Mesdames et Messieurs les
représentants des parents d'élèves aux
conseils des écoles de Créteil**

Madame,
Monsieur,

Après plusieurs semaines durant lesquelles nos vies ont été rudement mises à l'épreuve par l'épidémie du Covid19, le Premier Ministre a annoncé la décision d'un déconfinement progressif, pour une reprise des activités.

La réouverture des écoles est prévue à partir du 11 mai, selon une organisation qui doit être définie conjointement entre les responsables des collectivités territoriales et ceux des services déconcentrés de l'Etat, Rectorat et Préfecture.

La première étape a été la publication, le 3 mai, de la version définitive du « protocole sanitaire – guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires ».

Une deuxième étape a été la réunion de travail tenue, par téléphone, hier avec Monsieur le Préfet, Madame la Directrice académique et Monsieur le Directeur départemental de l'Agence régionale de Santé (ARS), sur les conditions de réouverture des écoles.

J'ai eu l'occasion d'y exprimer les objectifs pour notre Ville : la priorité d'une organisation concertée respectant les mesures sanitaires préconisées, dans le souci d'une adaptation au plus près des besoins des enfants et familles et des possibilités de chaque école, notamment en termes de locaux, de personnels et d'effectifs des groupes, ainsi que la nécessité d'une progressivité de la reprise des activités scolaires.

Pour cela, les directeurs d'école s'emploient, en lien avec les services municipaux, à fixer les capacités d'accueil de chaque établissement, sur la base de groupes jusqu'à 10 enfants en maternelle et 15 en élémentaire par classe, à établir un plan et un calendrier d'accueil.

Les équipes enseignantes seront présentes dans les écoles à compter du 11 mai, d'une part pour continuer d'accueillir les enfants de personnels soignants et prioritaires, mais aussi pour organiser les conditions pédagogiques et matérielles de reprise.

Ce n'est qu'ensuite qu'il leur sera possible d'informer les familles sur la date effective de rentrée possible de leur enfant, qui pourra intervenir à partir du 14 mai, sur la base du volontariat des familles et des préconisations des équipes enseignantes.

Je suis bien conscient du besoin et de l'attente d'informations de la part des familles. A ce jour, cependant, plusieurs incertitudes persistent parmi lesquelles celle de la décision des familles de confier leurs enfants, la disponibilité des personnels enseignants et des personnels municipaux, dont certains

ne pourront reprendre le travail pour des motifs médicaux ou de garde d'enfants, comme le prévoient les mesures d'urgence.

Je tiens donc à vous préciser les mesures qui ont été prises par la Municipalité pour permettre une reprise des classes dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles. Elles sont retracées dans la fiche jointe qui a été également communiquée aux équipes enseignantes. Il s'agit de mesures générales, conformes au protocole sanitaire national, qui pourront être adaptées, en tant que de besoin, en fonction des particularités de chaque école pour assurer la sécurité de tous enfants, familles, personnels et enseignants. La progressivité du retour à l'école des jeunes Cristoliens est indispensable pour permettre ces ajustements nécessaires.

Je vous invite à communiquer largement ces éléments auprès des familles et vous précise qu'une réunion des conseils d'école se tiendra après reprise. La date en sera fixée par les directeurs d'écoles.

Je souhaite souligner la mobilisation des enseignants et des personnels municipaux (entretien et animation), depuis le 17 mars, pour accueillir les enfants des soignants et prioritaires dans les trois centres mis à disposition. Près d'une centaine de familles ont ainsi pu rejoindre leur poste de travail l'esprit serein, sachant leur enfant en sécurité et encadré.

Je remercie également les efforts qui ont été faits pour assurer une continuité pédagogique et atténuer les ruptures et les décrochages scolaires. La mobilisation des enseignants et des familles a été importante pour permettre à tous les écoliers cristoliens de disposer des documents utiles à la poursuite des apprentissages et des activités scolaires, limiter les inégalités d'accès aux ressources et maintenir les liens avec les élèves.

Je ne doute pas que ces semaines marqueront durablement nos esprits et impacteront nos organisations et modes de vie.

Une nouvelle étape s'ouvre. Je sais que le partenariat fort, entre écoles et services municipaux, construit depuis plusieurs années est un atout majeur pour répondre aux défis qui nous sont imposés par cette situation de crise exceptionnelle et ses suites.

Comme toujours, les services municipaux et les élus aux conseils d'école sont à votre disposition, aux côtés des équipes enseignantes, pour répondre à vos interrogations et permettre une reprise de l'activité dans les meilleures conditions pour tous, enfants, familles enseignants et personnels municipaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués,

et respectueusement



Laurent CATHALA